

Séance du 09 avril 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le neuf avril, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Aulnay de Saintonge, sous la présidence de Monsieur Frédéric EMARD, Président

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
36	19	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Mme ALOE Caroline, M.CHEDOUTEAU Stéphane, Mme DE ROFFIGNAC Françoise, M.BARRILOT Dorick, M.DUGUY Jean-Luc, M.EMARD Frédéric, M.GARNIER Michel, Mme GIOVANNINI Marie-Claude, M.GIRAUD Thierry, Mme PERAUD Daniele, Mme TACHE Ornella, M.VILLENEUVE Alain, Mme GICQUEL Roseline, M.HAREL Bruno, M.PELLETIER Michel, Mme BERNARDIN Jocelyne, M.MARTIN Christian, M.BESSAGET Bruno, M.BOUFFARD Christian

**Procuration(s) :**

M. LEAUD Jean-Luc donne procuration à M.PELLETIER Michel

Date de la convocation
19 mars 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M.GAY Gilles, M.GODINEAU Jean-Claude, M.VILLAIN Stéphane, M.FOUILLET Olivier, Mme MISSIOUX Marie-Pierre, M.MOUTARDE Jean, M. ALBRECHT Sylvain, M.LAMARE Rémi, Mme GIQUIAUD Floriane, M.NIVELLE Jean-Pierre, M.PETIT Patrick, M.HAYE Jean-Marie, M.MARTIN François, Mme PICARD Marylene, M.BURNET ALAIN, M. BOUTTEAUD Louis, Mme BERNARD Micheline, M.MOINARD Marcel, M.MARTINS Elmano, Mme POINAS Sylviane

Date d'affichage
__/__/__

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme DUCROQ Marie-Christine, M.MAUFRAY Philippe, M.GOGUET Jacques, Mme GIBALT Claudie, M.GOURRAUD Julien, M. LEAUD Jean-Luc, Mme POINOT-RIVIERE Annie, M.FERRU Christian, Mme FLOCH-RUJU Valerie, M.BARRE Daniel, M.BERTHONNEAU Frédéric, M.CACLIN Philippe, M.NEAU Michel, Mme SABOURIN BENELHADJ Muriel, Mme GALIGAZON Stéphanie

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme TACHE Ornella,

__/__/__
----------

**SYMBO - EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2023**

et publication du

__/__/__
----------

Le Président expose aux membres du Conseil Syndical que le compte de gestion est établi par Le Trésorier, pour le SYMBO à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Syndical,  
à l'unanimité,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2023, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Jean d'Angély,

Le Président, Frédéric EMARD

le(s) secrétaire(s) de séance

**SYMBO**  
Syndicat Mixte pour les études,  
les ... d'aménagement  
et de gestion du bassin de La Boutonne


